



FemasAURA&Co

Fédération des Maisons de Santé et de
l'Exercice Coordonné en Auvergne-Rhône-Alpes

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



SOMMAIRE

06

AXE 1 :

**Accompagner le déploiement
de l'exercice coordonné**

25

AXE 2 :

**Assurer la
formation/l'information des
acteurs des territoires**

35

AXE 3 :

**Vie associative et
développement de projet**

46

AXE 4 :

Perspectives 2024

Depuis 15 ans, la Fédération des maisons de santé et de l'exercice coordonné en Auvergne-Rhône-Alpes - FemasAURA&Co est au service de l'accès aux soins partout et pour tous.

Animée par une équipe de 10 administrateurs, 40 facilitateurs pairs et 6 salariés, l'association Loi 1901 FemasAURA&Co est un pôle de ressources pour les plus de 500 équipes de soins coordonnés (ESP, MSP, CPTS) que compte la région Auvergne-Rhône-Alpes. Du projet à la création, puis durant toute la vie des équipes de soins coordonnés, la Fédération propose depuis 2008 un accompagnement sur mesure pour répondre aux besoins et attentes des professionnels du premier recours, au service de l'accès aux soins partout et pour tous.

Elle bénéficie du soutien financier et opérationnel de l'Agence régionale de santé, de la Région et de l'Assurance maladie.

CHIFFRES-CLÉS 2023



184 rencontres
partenariales



33 formés PACTE



36 séminaires PS
coordinateurs et
inter-CPTS



185 facilitations



144 adhérents

ÉDITO

2023, année charnière pour la fédération à plus d'un titre

Sur le plan des politiques de santé d'abord :

Le plan national « accès aux soins pour tous » comprenant lui-même les plans 4000 MSP et 100% CPTS, a constitué un véritable accélérateur pour le développement de l'exercice coordonné dans notre région, pourtant déjà en pointe.

Les objectifs ambitieux annoncés au plan national ont en effet permis, en AURA, de faire progresser notre relation avec notre principal partenaire, l'Agence régionale de santé, qui a accepté notre proposition d'inscrire notre collaboration dans un cadre pluriannuel avec un projet de conclusion d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de 3 ans (2024 – 2026).

Ces mêmes objectifs ont également permis de renforcer nos liens avec l'assurance maladie et la MSA avec qui le dialogue s'est intensifié à l'échelle régionale mais aussi en départements.

Sur le plan de l'innovation ensuite :

Depuis sa création en 2008, la FemasAURA&Co s'est positionnée en véritable laboratoire d'innovation en soins primaires. L'année 2023 n'a pas contredit cette approche.

Les projets « article 51 » portés par les équipes régionales ont fait la preuve de leur pertinence et fait progresser l'idée que le forfait est une modalité réaliste de rémunération des équipes.

Innovation toujours avec la poursuite (l'éclosion !) du projet MSPProgress, dont l'objectif est d'observer l'impact de la connaissance par les équipes d'indicateurs d'activité sur leurs pratiques. En 2023, le protocole de recherche s'est stabilisé, la phase qualitative s'est déployée et le recrutement pour la phase régionale a été initié.

Sur le plan organisationnel, enfin :

L'alternance dans la continuité au bureau et au CA de la Fédération et les évolutions dans l'équipe salariée (arrivée d'un directeur, changement de coordination sur les territoires Allier, Cantal, Haute Loire et Puy de Dôme, pérennisation du poste de Chargée de projet recherche et qualité) ont permis de consolider les bases, déjà très solides, de l'association. Cette structuration de l'organisation va nous permettre de déployer plus efficacement encore les actions historiques et d'en engager de nouvelles.

Ce rapport d'activités est pour nous l'occasion de remercier les soutiens de la Fédération que sont l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que le conseil régional. La confiance et les moyens confiés par ces 2 partenaires rendent possible l'animation d'un réseau de plus en plus grand et divers d'équipes de soins coordonnées.

Il nous permet aussi de remercier les professionnels de santé engagés à nos côtés dans cette approche de l'accompagnement des équipes qui fait notre singularité : la facilitation en « pair à pair ». Elus du conseil d'administration, équipe des facilitateurs : merci pour votre fidélité, merci pour votre engagement !

Merci également à l'équipe salariée qui crée les conditions opérationnelles de cet accompagnement sur mesure des équipes.

...

Merci au binôme de représentants régionaux des coordinateurs pour leur implication.

...

Merci à la Fédération des Fédérations, AVEC Santé, pour son travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics.

...

Merci aux Fédérations régionales qui travaillent dans un esprit de partage et de mutualisation.

...

Merci à l'ensemble de nos partenaires et soutiens (MSA, DCGDR, DRSM, CPAM, Crédit Mutuel, URPS Pharmaciens d'officine !).

...

Enfin, merci à tous nos prestataires qui, au fil des ans, sont devenus de véritables partenaires !



UN PANORMA DES ACTIONS MENÉES PAR LA FÉDÉRATION



AXE 1

ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DE L'EXERCICE COORDONNÉ



I/ ACCOMPAGNER TOUS LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DEMANDEURS

Après une année 2022 remarquable, l'activité 2023 n'a pas faibli avec un engagement auprès des équipes de terrain toujours plus intense.

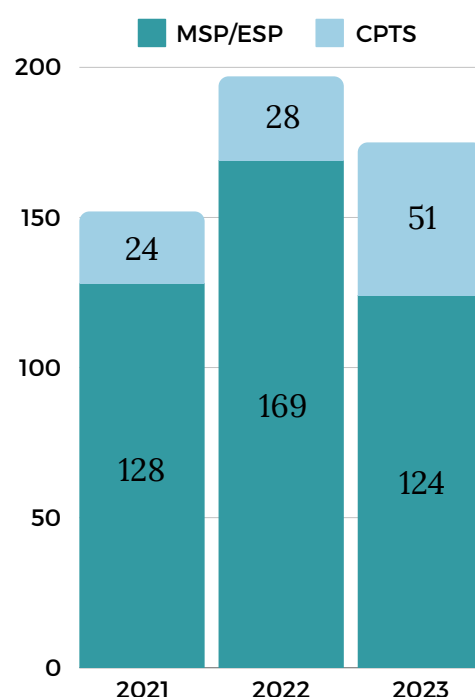
A/ La facilitation

La facilitation est un mode d'intervention auprès des équipes basé sur le pair à pair. Elle consiste à identifier, former puis déployer des professionnels de santé déjà engagés dans un exercice coordonné pour aller au-devant des équipes et répondre à leurs questions, leur partager des outils, des bonnes pratiques.

En 2023, la FemasAURA&Co anime un réseau de 40 facilitateurs issus des 12 départements capables d'accompagner les équipes sur des sujets aussi variés que le projet de santé, la coordination, les enjeux immobiliers, le choix du système d'information... Les facilitateurs interviennent le plus souvent en binômes avec la coordinatrice territoriale du département concerné et vont à la rencontre des équipes de MSP, des CPTS, mais aussi des élus.

La facilitation auprès des équipes de MSP demeure de loin le mode d'intervention le plus mobilisé par la fédération en 2023. Le nombre d'équipes "structurées" sur la région augmente, ce qui conduit à l'évolution de la facilitation : d'avantages de facilitations complexes, sur des thématiques spécifiques qui permettent de relancer les dynamiques déjà instaurées. Le déploiement du plan 4000 MSP d'ici 2027 augure déjà un pic d'activité sur la facilitation de MSP et notamment auprès d'équipes en démarrage. Le nombre de facilitateurs (40) est resté constant ces dernières années. A l'origine, cette activité émane de MSP trouvant un sens à se coordonner autour de projets à une échelle plus territoriale. Puis, les besoins de terrain augmentent progressivement, la facilitation nécessite un vrai temps de coordination et de structuration. La fédération décide de se positionner durablement dans l'organisation d'un véritable réseau de facilitateurs, soutenu par l'Agence régionale de santé en 2023.

Évolution du nombre de facilitation



Dès 2021, la FemasAURA&Co s'était positionnée sur l'accompagnement au déploiement des CPTS de la Région. Le temps du démarrage et de la mise en œuvre de l'accompagnement, cette activité présente une croissance très forte en 2023 (activité quasiment doublée par rapport à 2022). Cela se traduit aussi à l'échelle nationale notamment avec le déploiement du plan 100% CPTS visant à couvrir au 31 décembre 2024 l'intégralité du territoire national de CPTS.

L'année 2023 aura été marquée par cet objectif des institutions d'accélérer la couverture du territoire. C'est ce qui explique le passage de 28 à 51 facilitations CPTS sur l'ensemble du territoire.

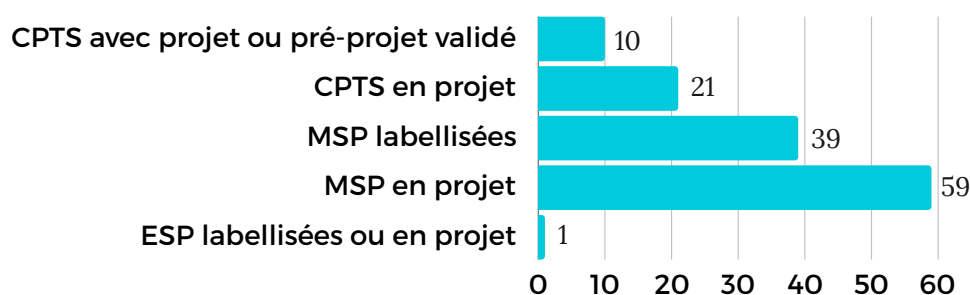
L'activité auprès des équipes de MSP enregistre quant à elle un léger recul dans certains départements lequel impacte le chiffre régional. Plusieurs facteurs cumulatifs peuvent expliquer ce plateau :

- La vacance durant 4 mois de la coordination territoriale sur la partie Ouest du territoire régional
- Les différents acteurs (professionnels de santé, ARS, CPAM) davantage mobilisés sur le développement des CPTS
- Les nombreux projets initiés en 2022 ont été concrétisés ou sont en passe de l'être. Les demandes de soutien sont moins importantes quand les dynamiques sont lancées.

L'accompagnement des équipes de soins primaires se poursuit dans toute la Région. 129 équipes en ESP, MSP et CPTS ont été accompagnées sur tout le territoire, en 175 facilitations.

Exceptionnellement, à la demande d'AVECsanté, la Fecop et la FemasAURA&Co ont été mobilisées sur la région PACA pour accompagner des équipes en besoin (fédération non structurée dans cette région).

Types d'équipes accompagnées



Les équipes qui se tournent vers la FemasAURA&Co restent majoritairement des équipes en phase de création de leur projet pluriprofessionnel ou d'écriture de leur projet de santé.

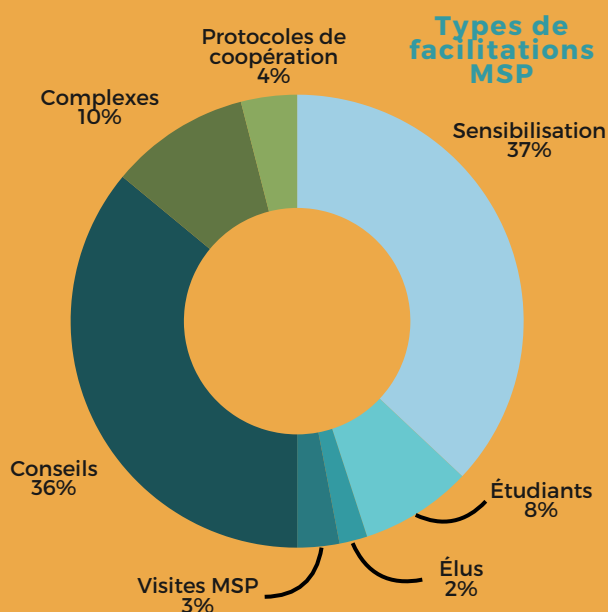
Notre accompagnement à ce niveau est essentiel : Nous leur apportons un soutien méthodologique dans la fédération de leur équipe, dans la rédaction du projet et la mise en mouvement de leur travail pluriprofessionnel. Accompagnement d'autant plus nécessaire et à renforcer dans le cadre du plan 4000 MSP qui sera un des axes majeurs du programme de l'année 2024.

Les équipes labellisées consultent elles aussi la FemasAURA&Co, pour les accompagner dans la mise en œuvre pratique du pluriprofessionnel tout au long de la vie de leur projet de santé commun. Il est parfois difficile pour les équipes de se remobiliser pour faire vivre ce qui a été écrit! La coordination est une fonction d'autant plus importante à déployer dès que possible, pour maintenir la dynamique des équipes.

Les facilitateurs de la FemasAURA&Co ont ici un rôle majeur : Ils viennent illustrer concrètement la réalité du travail en équipes de soins coordonnés par leurs témoignages et leurs contributions. Ils accompagnent les équipes vers plus de coordination, plus de partage de données et de projets, et souvent plus de qualité dans leurs pratiques pour le patient.

L'apport d'expertises et d'expériences des facilitateurs, leur connaissance fine du réseau territorial combinées à l'apport méthodologique en mode projet et la vision plus générale des coordinatrices territoriales permettent d'adapter un accompagnement sur mesure.

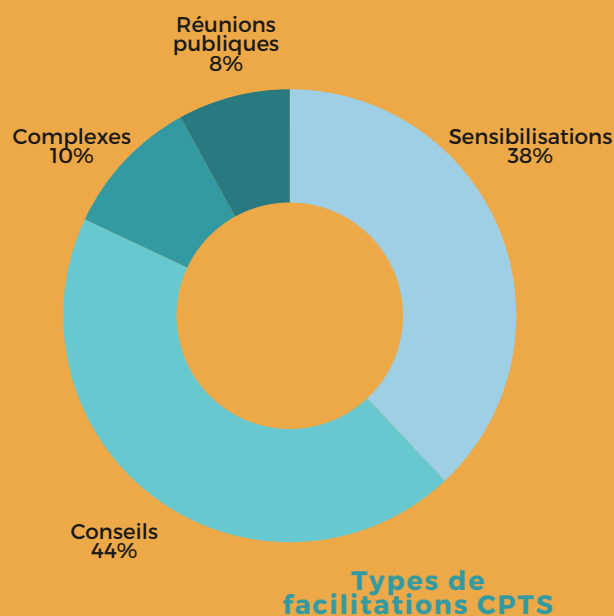
Focus facilitations MSP



Les facilitations restent majoritairement déployées auprès des équipes en projet et au moment de la mise en œuvre des ACI et de la SISA. Ces périodes de vie des équipes sont constitutives de la dynamique d'équipe et donc des moments-clés.

Cependant, les équipes plus matures sont également preneuses de conseils quant à la mise en route de l'exercice pluriprofessionnel, l'introduction d'innovations dans leur activité (protocoles de coopération par exemple).

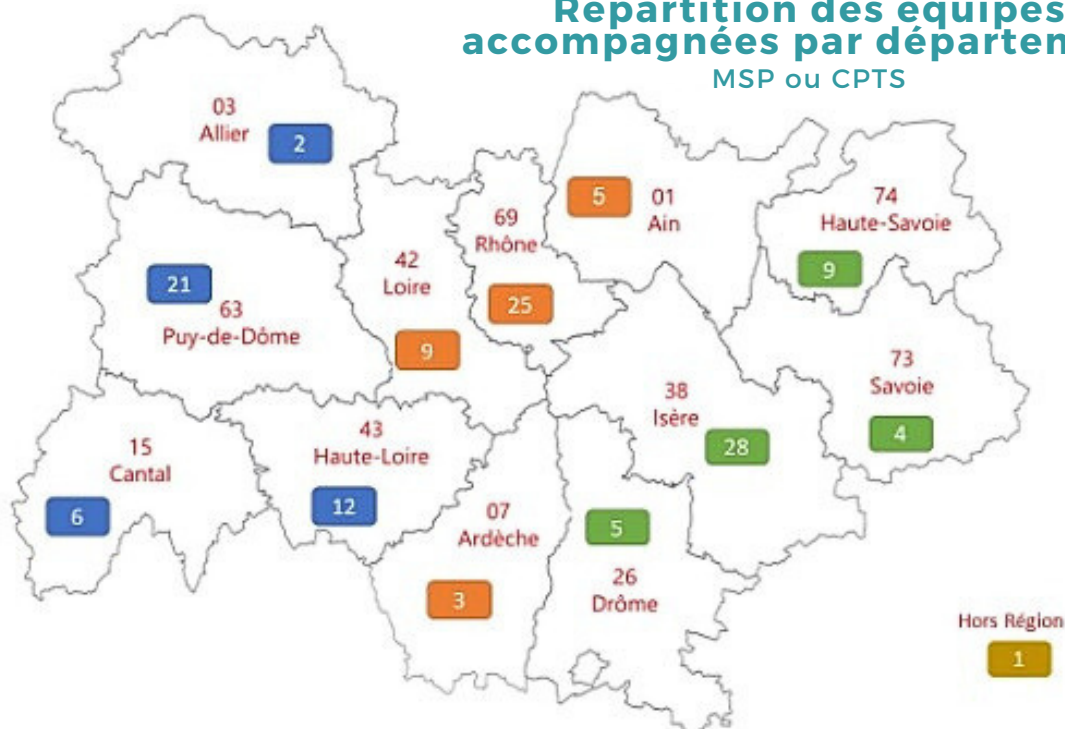
Focus facilitations CPTS



La facilitation CPTS prend de l'ampleur au niveau régional. Nous atteignons ainsi 51 facilitations auprès d'équipes en CPTS sur toute la Région Auvergne-Rhône-Alpes, réparties sur l'Ain, l'Ardèche, l'Isère, la Loire, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône, la Savoie et la Haute Savoie.

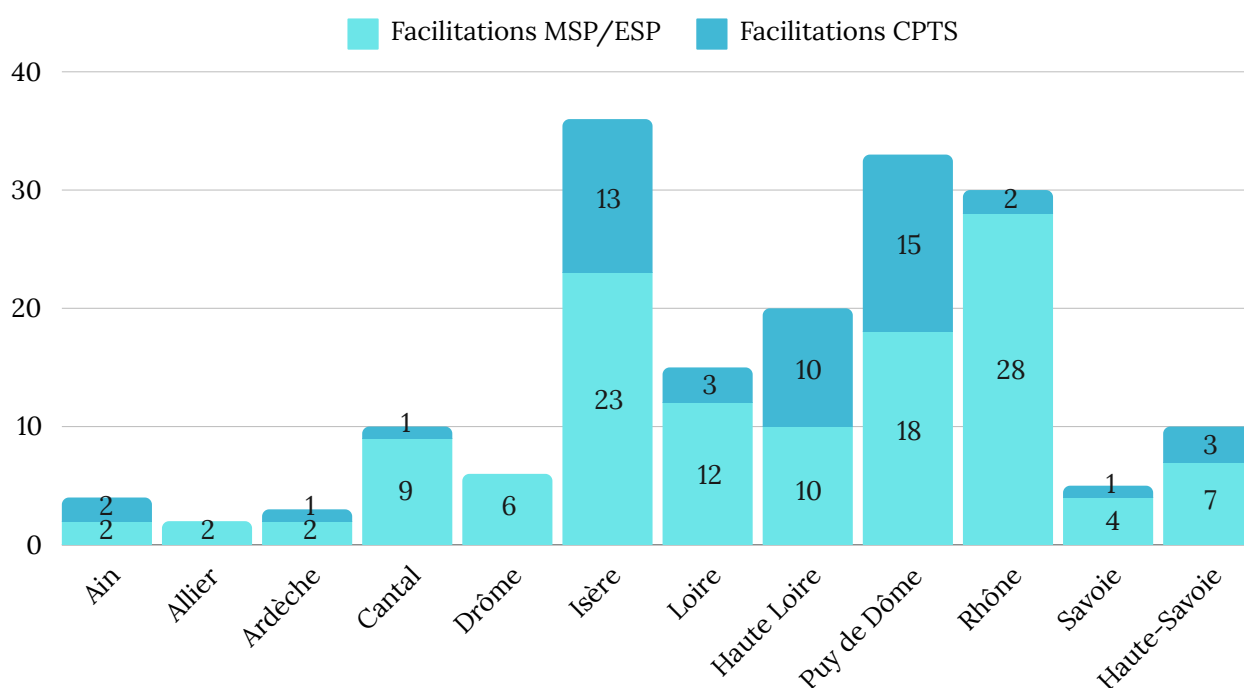
B/ Dynamiques territoriales

Répartition des équipes accompagnées par département MSP ou CPTS



Pour proposer une animation au plus près des équipes et des partenaires, la Fédération régionale est organisée en 3 territoires de coordination, chacun animé par un binôme composé d'un.e référent.e territoriale.e (élu.e) et d'une coordinatrice territoriale (salariée) : le territoire Ouest, le territoire Centre et le territoire Est.

Répartition des facilitations par territoire



**Référent territorial**

Etienne Deslandes

**Coordinatrice territoriale**

Assia Bah Drif

puis Philomène Delahaye

Territoire OUESTAllier, Cantal, Haute-Loire
et Puy-de-Dôme

En 2023, 67 facilitations pour 36 équipes accompagnées, tout exercice coordonné confondu, ont eu lieu sur le territoire de l'ex-Auvergne. Ce chiffre, en hausse de 11% par rapport à 2022 (60 facilitations pour 37 projets accompagnés), s'explique par l'émergence de CPTS qui apportent une nouvelle dynamique territoriale et viennent diversifier la nature des demandes de facilitations.

	Nb de facilitations en 2022	Nb de facilitations en 2023
MSP	55	41
CPTS	5	26
Total	60	67

26 facilitations pour 9 CPTS accompagnées

En Auvergne, la FemasAURA&Co s'est illustrée dans l'animation de réunions publiques à destination des professionnels de santé en demande de sensibilisation sur le sujet des CPTS. Ces temps, organisés de manière pluri-partenaire avec nos collègues de l'ARS, de la CPAM, de la MSA, encore en lien avec les CLS de certains territoires, ont permis l'émergence d'une dynamique indispensable à la création des CPTS.

Aussi la FemasAURA&Co est-elle bien identifiée et régulièrement sollicitée par ces équipes pour un soutien de pair-à-pair sur des thématiques telles que : la constitution d'une dynamique de territoire, le lien MSP/CPTS, l'élaboration du diagnostic de territoire, la recommandation de partenaires sur l'accompagnement à l'écriture du projet de santé, le recrutement d'un.e coordinateur.trice, le conseil relatif à la constitution d'une association. Les facilitations qui permettent de répondre à ces questions portent donc essentiellement sur la phase d'émergence ou de création du projet.

Au cours de l'année 2023, sur 9 CPTS accompagnées, 6 ont déjà été labellisées (les autres se trouvant en cours d'écriture de projet). Si dans l'Allier et la Haute-Loire, le pourcentage de couverture territoriale des CPTS avoisine l'objectif des 100% attendus par le ministère de la santé, dans le Puy-de-Dôme et le Cantal, le chemin est encore à parcourir... Néanmoins, le retard semble doucement se combler et les chiffres de 2024 laissent déjà entrevoir un bilan encore plus encourageant !

41 facilitations en MSP contre 55 l'an dernier**Au cours de l'année 2023, sur 41 facilitations, 23 équipes ont été accompagnées.**

Cette année : 6 projets de MSP seulement ont été labellisés sur le territoire de l'ex-Auvergne. Si le chiffre semble faible il est tout de même à mettre en relation avec la situation démographique des quatre départements qui composent ce territoire : faiblement peuplé, les zones d'attractivités se concentrent autour de quelques pôles où l'offre de soin est déjà bien établie. Les MSP qui s'y trouvent sont d'ailleurs généralement assez anciennes. Les zones périurbaines sont bien dotées. Toutefois, les zones rurales doivent quant à elles, de plus en plus régulièrement, faire face au départ en retraite des professionnels de santé.

Face à cette difficulté, deux solutions visant à permettre une mise en œuvre rapide ont alors été déployées :

Le retour à la validation en ECD des projets d'ESP, dans l'espoir que ceux-ci soient convertis au fil du temps, en MSP... C'est ce qui justifie courant 2023, la labellisation de 5 ESP sur le territoire de l'ex-Auvergne (4 dans le Puy-de-Dôme, 1 en Haute-Loire).

Le développement des Centres de Santé mono-professionnels ou « médicaux » financés par les collectivités territoriales, notamment par le biais du Plan Santé « Ma région Ma Santé » explique la validation en ECD de 4 projets (2 dans le Puy-de-Dôme, 2 dans le Cantal). L'apparition de groupement d'employeurs participe également à la création de ces structures et devrait avoir un impact sans doute encore plus important dans le futur.

Il est également important de noter que l'on interprète l'activité et l'attractivité d'un territoire au regard du nombre de facilitations effectuées, de projets labellisés durant l'année écoulée. Toutefois, une tendance silencieuse fait son apparition depuis cette année : il s'agit du nombre de projets de MSP qui s'étendent en multisites. C'est particulièrement le cas sur ce territoire.



Référent territorial
Sylvain Fonte



Coordinatrice territoriale
Fabienne Grimaud

Territoire EST

Drôme, Isère, Haute-Savoie et Savoie

57 facilitations pour 47 équipes tout exercice coordonné confondu.

Les facilitations sont en majorité réalisées en binôme, facilitateur/coordinatrice. Quelques interventions se sont faites conjointement avec les référents CPAM et ARS, en fonction du territoire, des enjeux et des demandes des équipes.

Les facilitations sensibilisation - conseils ont été les plus nombreuses. Ces conseils peuvent aller de l'intérêt de s'organiser en CPTS, aux incidences de l'écriture des statuts que ce soit pour les CPTS que MSP. Beaucoup de facilitations en MSP sont réalisées pour des équipes en projet ! C'est un moment clé pour les professionnels de santé qui s'interrogent souvent sur leurs obligations s'ils s'engagent dans cette forme d'exercice coordonné. Cette question est également récurrente au sujet des CPTS.

L'Isère bénéficie toujours d'une dynamique importante de projet de MSP, associée à une volonté des tutelles de proposer un accompagnement personnalisé. Les 3 autres départements sont sur une dynamique plus calme que l'an dernier. Certains départements sont déjà bien pourvus en couverture CPTS, et les projets de MSP mettent plus de temps à émerger. Certains territoires ont vu un renouvellement important également des référents exercice coordonné que ce soit au niveau des ARS que des CPAM, ce qui peut également retarder le lancement de projet quand les réponses ne sont pas apportées ou dans de très longs délais.

L'Isère reste le département qui voit le plus grand nombre de projets en réflexion et labellisés.

Nous avons réalisé **36 facilitations pour 30 équipes** :

- **13 facilitations pour des projets de CPTS** ont été réalisées pour 8 équipes différentes dont 3 ont validé leur projet de santé, 8 sont en cours d'écriture du pré-projet. On peut noter que pour des territoires en zone blanche, la mise en œuvre d'une équipe porteuse du projet peut nécessiter plusieurs rencontres sous différents formats. Il est à noter que la façon de présenter les attendus d'une CPTS ou MSP peut largement influencer l'envie de se lancer pour les professionnels de santé. L'étroite collaboration que nous développons sur certains territoires a fait ses preuves et c'est dans ce sens que nous continuons d'envisager les collaborations sur le terrain.

- **23 facilitations MSP** pour 22 équipes différentes. 11 équipes labellisées ont bénéficié des conseils de facilitateurs pour mettre en pratique le projet de santé écrit, 7 pour aller vers la labellisation et 5 autres pour des précisions sur la mise en œuvre et l'utilisation des ACI.

Drôme :

Nous avons réalisé **6 facilitations pour 5 équipes** différentes : 3 équipes en projet et 2 équipes labellisées ayant contractualisé l'ACI.

Savoie :

Nous avons réalisé **4 facilitations MSP pour 3 équipes** différentes : 3 équipes en projet dont une ayant contractualisé l'ACI.

Haute-Savoie :

Nous avons réalisé **7 facilitations MSP pour 7 équipes** différentes : 3 équipes en projet, une équipe labellisée ayant contractualisé l'ACI.

L'année 2023, pour les raisons exposées plus haut, n'a pas permis de travailler aussi étroitement qu'espéré avec toutes les instances départementales, ce qui peut expliquer le faible nombre de sollicitations sur certains départements. Des contacts récents et des équipes au complet au niveau des DD ARS ET CPAM nous encouragent à envisager un travail plus étroit en 2024 !



Référent territorial
Emmanuelle Barlerin



Coordinatrice territoriale
Marion Darley

Territoire CENTRE

Ain, Ardèche, Loire et Rhône

52 facilitations pour 42 équipes tout exercice coordonné confondu.

Les facilitations sont en majorité réalisées en binôme, facilitateur/coordinatrice. Quelques interventions se sont faites conjointement avec les référents CPAM et ARS, en fonction du territoire, des enjeux et des demandes des équipes.

Cette année, c'est une nouvelle fois le département du Rhône qui est le plus dynamique, avec 25 équipes accompagnées, MSP et CPTS confondues. La Loire reste le deuxième département le plus dynamique, mais avec une baisse significative du nombre d'équipes accompagnées, soit 9 équipes.

8 facilitations pour des projets de CPTS ont été réalisées dans ces 4 départements, auprès de 7 équipes. On note différents types d'accompagnements pour les CPTS : accompagnement pour préparer les assemblées générales constitutives, pour lancer les groupes de travail, ou en tout début de projets afin d'éclairer les porteurs de projets et leur permettre d'incarner au mieux ce rôle auprès de leurs homologues sur leurs territoires. De nombreux échanges en amont et en aval de ces facilitations permettent de préparer ces réunions, de répondre aux nombreuses questions des porteurs de projets, de les préparer aux questions qui seront soulevées durant les échanges avec les équipes sur le territoire... le nombre de facilitations ici ne reflète que peu fidèlement le travail réalisé auprès de ces porteurs de projet.

Les facilitations de sensibilisation ont été les plus nombreuses (23 équipes en démarrage accompagnées sur ces 4 départements). Ces sensibilisations permettent d'apporter des éléments pratico-pratiques sur l'exercice coordonné, de rassurer les équipes quant aux étapes d'élaboration de leur projet, les mettre en relation avec d'autres équipes selon leurs besoins, leur apporter des éléments méthodologiques pour bien démarrer l'exercice pluriprofessionnel.

Ain :

Nous avons réalisé **4 facilitations MSP pour 5 équipes** différentes : une MSP en projet, une CPTS en projet, 2 équipes sous ACI pour une facilitation sur les protocoles de coopération et une CPTS ayant validé son projet.

Ardèche :

Nous avons réalisé **3 facilitations MSP pour 3 équipes** accompagnées : 2 potentiels projets de MSP et un projet de CPTS.

Loire :

Nous avons réalisé **15 facilitations MSP pour 9 équipes** différentes : 3 équipes en MSP labellisée, 4 projets de MSP, une équipe en CPTS ayant signé les ACI et une équipe en projet de CPTS.

Rhône :

Nous avons réalisé **30 facilitations MSP pour 25 équipes** différentes : 7 équipes en MSP labellisée dont 5 sous ACI, 16 MSP en projet, 2 CPTS ayant signé les ACI.

5 rencontres auprès d'étudiants ont été réalisées sur ces départements. Il est important aujourd'hui, alors que les étudiants se posent des questions quant à leur future installation, de leur transmettre toutes les informations nécessaires à une potentielle installation au sein de structures d'exercice coordonné. Il est à noter qu'une de ces rencontres a débouché sur l'intervention d'une infirmière libérale auprès des cadres de santé en formation à l'Hôpital du Vinatier, première intervention de ce type, rapprochement intéressant à l'heure du développement des ponts entre la ville et l'hôpital.

II/ DÉVELOPPER LES RESSOURCES EN ACCOMPAGNEMENT

A/ Formation des co-gérants de SISA



Au regard du succès de la session de novembre 2022 en Isère, nous avons organisé 7 journées de formation pour les cogérants de SISA de toute la région. Ce sont au total 125 gérants issus de 86 équipes différentes qui ont bénéficié de cette formation. Ces journées ont eu lieu à Lyon, Chambéry, Saint Etienne du Bois, Valence, La Roche sur Foron, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand.

Au-delà de l'apport et des échanges avec le formateur expert-comptable, ces journées sont des moments de rencontres, de partage d'expérience et de pratiques précieux pour la vie des équipes.

B/ Journée des facilitateurs

Chaque coordinatrice territoriale travaille respectivement avec un référent de territoire et des facilitateurs par département. Ainsi, elles peuvent s'appuyer sur leur connaissance du territoire et leur expertise pluriprofessionnelle.



En 2023, nous avons réuni les facilitateurs de la région à 4 reprises.

En février ce sont les facilitateurs MSP qui ont échangé sur les actualités de la fédé et des acteurs en région. Nous avons aussi fait deux ateliers de co-développement dont les sujets étaient des facilitations difficiles. En juin ce sont les facilitateurs CPTS qui se sont réunis pour partager leur retour d'expérience suite à la formation réalisée en décembre 2022.

*Comment ont-ils vécu les facilitations qu'ils ont réalisées ?
De quoi ont-ils besoin ? De quoi ont besoin les équipes ?*

En septembre, les facilitateurs intéressés par les facilitations de sensibilisation au choix du SIP se sont retrouvés pour un temps de partage et de structuration de ces facilitations. En effet, suite à la fin de la collaboration avec le Gilles PERRIN, médecin DIM, appelé à de nouvelles responsabilités ordinales, les membres du bureau ont souhaité « internaliser » cette étape importante dans la vie de l'équipe et la confier aux facilitateurs.

La prochaine étape reste la formation d'un groupe de facilitateurs experts dans les systèmes d'information les plus utilisés.

Enfin, en décembre, c'est une journée commune aux facilitateurs MSP et CPTS que nous avons organisée, avec un travail sur l'usage des outils d'animation. A travers des temps forts de vie d'équipe que ce soit en MSP ou CPTS, quels outils d'animation peuvent-ils être mobilisés pour rendre dynamique ces temps auprès des équipes ?



C/ Accompagnement au choix du système d'information

En 2023, la fédération a fait le choix de faire évoluer sa proposition d'accompagnement des équipes sur le volet SI.

Cet accompagnement reposait auparavant sur la mobilisation, au besoin, d'un facilitateur, Gilles PERRIN. Ce dernier, mobilisé par de nouvelles responsabilités, a souhaité se dégager de cette activité. C'est l'occasion, pour la Fédération, de remercier une nouvelle fois Gilles PERRIN pour la qualité du travail qu'il a réalisé auprès des équipes.

Désormais, l'accompagnement est intégré au socle de compétences de l'équipe des facilitateurs. Pour avancer dans ce sens, un séminaire de travail a eu lieu au cours duquel la démarche et les outils ont été clarifiés.

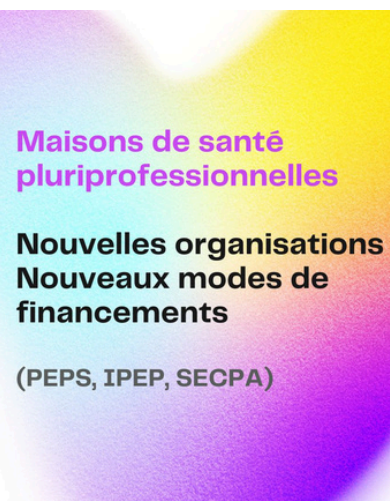
En 2024, l'accompagnement se déploiera dans sa nouvelle modalité, toujours avec le soutien de la commission SI régionale et toujours en lien avec la commission SI nationale.

D/ Accompagnement CPTS

En décembre 2022, de nouveaux facilitateurs ont été formés à l'accompagnement des projets de CPTS. Cette montée en compétence doublée d'une communication accrue sur notre offre de soutien a entraîné une augmentation significative du nombre d'accompagnement de projet de CPTS en 2023 passant de 28 à 50 facilitations.

E/ Innovation

La FemasAURA&Co poursuit également l'accompagnement des équipes vers l'innovation. Les protocoles de coopération ont de nouveau été le sujet de plusieurs séminaires départementaux à destination des professionnels de santé, et cela a donné lieu à quelques facilitations en 2023. Les retards pris dans la mise en pratique concrète de ces protocoles ralentissent les équipes même les plus motivées.



III/ PARTAGER LES INFORMATIONS

A/ Réunions tripartites

En amont des Espaces de Concertation Départementaux, la FemasAURA&Co participe aux réunions de concertation, généralement tripartites ARS/CPAM/FemasAURA&Co, et parfois également en présence d'autres acteurs des territoires, que ce soient les Conseils Départementaux, la MSA ou les préfetures.

Lors de ces comités techniques, un point est proposé sur chaque dossier en cours et sur les besoins des équipes exprimé à l'un des acteurs, afin de voir qui peut apporter une réponse.

Ce sont en tout 34 réunions auxquelles les coordinatrices de la FemasAURA&Co, et la plupart du temps un ou plusieurs facilitateurs, ont participé pour mieux accompagner le développement de l'exercice coordonné en Auvergne-Rhône-Alpes. Cela concerne en général 1 à 2 réunions par an, certains départements (Puy-de-Dôme, Rhône, Haute-Loire, Ardèche et Isère) ont systématisé ces échanges une fois tous les deux ou trois mois pour un meilleur suivi des équipes. Cela est en cours de planification pour la Savoie, Haute-Savoie et la Drôme.

D'autres réunions peuvent avoir lieu, au cas par cas, à la demande d'un des partenaires, afin de faire des points sur des projets complexes ou partager les évolutions réglementaires concernant l'exercice coordonné ou les négociations conventionnelles qui impactent aussi l'exercice en équipe.

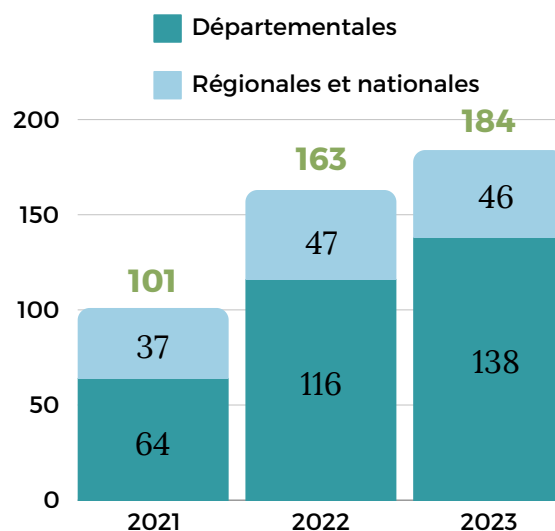
Au-delà de ces réunions, les coordinatrices de la FemasAURA&Co accompagnent les équipes dans la rédaction de leur projet de santé par leur relecture, leurs conseils et la mise en œuvre de celui-ci par l'apport d'outils méthodologiques. Des points techniques complémentaires sont organisés entre la coordinatrice et les référents exercice coordonné locaux.

Les attendus et besoins des projets ESP, MSP et CPTS s'avèrent au cours du temps complémentaires mais différents en termes d'accompagnement. Des temps d'échanges spécifiques peuvent être proposés durant ces comités techniques sur certains départements pour aborder principalement les MSP ou les CPTS avec les acteurs locaux.

B/ Développement des liens territoriaux

La collaboration avec les autorités de santé et leurs représentations en départements continue de se structurer et se généralise sur l'ensemble de la région. L'organisation d'un temps d'échange régional le 20 décembre dans le cadre du plan national 4000 MSP a permis de renforcer les liens entre ARS, ASSURANCE MALADIE, MSA et FemasAURA&Co. Une synergie déjà observée en départements, qui continuera de porter ses fruits en matière d'exercice coordonné, dans le respect du rythme des équipes.

Rencontres partenariales



Au-delà de leur nombre, la variété des partenaires avec lesquels la Fédération interagit est importante. En témoigne le tableau suivant qui présente les liens qui nous unissent aux différentes structures.

Partenaires	Liens
ARS régionale et DD ARS 	Liens étroits avec l'ARS régionale et les délégations départementales dans le cadre de la constitution des promotions PACTE, le suivi et accompagnement des équipes en départements, et aussi pour de nouveaux projets. CRSA, CTR., Comités techniques, les instances sont nombreuses au sein desquelles la Fédération a porté sa vision de l'exercice coordonné et partagé son expertise. Le projet MSPProgress a également conduit à des échanges nourris avec l'ARS. Les plans 4000 MSP et 100% CPTS ont eux aussi renforcé les liens opérationnels avec l'Agence. Enfin, à l'initiative de la Fédération, un dialogue a été engagé avec l'Agence régionale de santé pour inscrire le partenariat dans une perspective pluriannuelle et travailler à l'élaboration d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens courant sur la période 2024 – 2026.
DCGDR et CPAM départementales 	Les liens réguliers avec la DCGDR permettent de faciliter la remontée d'informations sur la campagne ACI. Un partenariat renforcé à la faveur du projet MSPProgress dans le cadre duquel une convention a été conclue. L'organisation du séminaire régional 4000MSP a également conduit à un rapprochement opérationnel de la Fédération avec les équipes de la DCGDR et de la direction de l'offre de soins ARS. Participation à la remontée d'informations lors des Commissions Paritaires Régionales dédiées au suivi du déploiement des structures d'exercice coordonné. Liens étroits en fonction des départements pour le soutien et suivi des équipes en département.



La collaboration avec l'EHESP se poursuit, deux promotions PACTE termineront leur formation en mars 2023, suite aux séminaires qui se sont déroulés en 2022.



En plus de la participation active aux Journées Nationales organisées par la Fédération Nationale, qui permettent de nombreux échanges avec les autres équipes coordonnées du territoire national, mais aussi le rayonnement des équipes d'Auvergne Rhône Alpes.

Chaque premier jeudi du mois, nous retrouvons également les autres Fédérations Régionales pour des échanges sur des thématiques ciblées, ce qui permet de se nourrir et de s'inspirer des actions sur les autres territoires.

**DMG et
Université de
Clermont-
Ferrand**

Intervention auprès des étudiants des sixième années Pharmacie et Médecine, sensibilisation exercice coordonné.

Nous maintenons le partenariat auprès du Département de Médecine Générale de Clermont Ferrand. Suite à la présentation de ce projet en juillet 2022, nous avons obtenu le soutien du DMG de Clermont-Ferrand par un soutien maintenu en 2023 notamment pour le montage (toujours soumis à relecture de Mme. Sandra Deplanche, DPO de l'UCA) et la validation des dossiers réglementaires de l'étude qualitative de la phase régionale par comité éthique du Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE).

Durant l'année 2023, dans le cadre de la révision de la phase régionale du projet, nous avons renforcé la collaboration sur la partie statistique du protocole quantitatif de la phase régionale avec M. Bruno Pereira, biostatisticien de la Direction de Recherche Clinique et de l'Innovation du Centre Hospitaliers de Clermont-Ferrand.

Comme prévu l'an dernier, pour renforcer le volet scientifique et académique du projet MSPProgress, nous avons sollicité un soutien de l'équipe ACCePT (Automédication aCcompagnement Pluriprofessionnel Patient), notamment dans la relecture de la lettre d'intention et des guides d'entretiens de l'étude qualitative de la deuxième phase.

**DMG Université
Lyon 1 Faculté de
Médecine Lyon
EST**

Le 7 décembre 2023, présentation de l'exercice coordonné auprès des étudiants de 3ème année de Médecine générale lors de la réunion de rentrée des étudiants du DES de médecine générale

**Ecoles
paramédicales :
IFMK, IFSI, IPA**

Rencontre des référents de formation, intervention auprès des étudiants pour échanges et sensibilisation à l'exercice coordonné, animation de cours dans le cadre du cursus universitaire, aide à la recherche de stage en MSP (détaillé dans le paragraphe III).



L'équipe de la FemasAURA&Co est en lien étroit avec les représentants du GCS Sara pour participer aux séminaires avec les professionnels de santé, promouvoir les outils développés par le GCS pour tous les PS du territoire, etc.

Conseil régional  La Région Auvergne-Rhône-Alpes	Les échanges avec la Région Auvergne Rhône Alpes sont réguliers et permettent de fluidifier le traitement des dossiers de demande de subvention des équipes coordonnées. La Fédération met en avant le soutien possible de la Région sur ce volet. Réciproquement, les équipes de la Région orientent les équipes émergentes vers la Fédération pour bénéficier d'un accompagnement. Le FemasAURA&Co est partie prenante du GIP Ma santé ma région et soutient la démarche en contribuant aux travaux de pilotage (instances) mais aussi en valorisant le dispositif auprès de son réseau. Pour la première fois en 2023, la Fédération a bénéficié d'un soutien financier de la Région.
Conseil départemental du Rhône	Développement des collaborations sur l'exercice coordonné avec le Conseil Départemental du Rhône : participation au groupe de travail sur les CPTS, échanges réguliers sur les différents projets d'exercice coordonné sur le département.
Conseil départemental de la Loire	Le Conseil Départemental de la Loire assiste à toutes les réunions pré-ECD, prend les avis de la FemasAURA&Co sur l'avancée des équipes coordonnées qu'il soutient financièrement notamment via leur projet immobilier.
Conseil départemental de l'Ain	Mise en place des Accueils Uniques visant à faciliter l'installation de nouveaux médecins sur le territoire de l'Ain. Poursuite des collaborations avec la Département de l'Ain visant à promouvoir le territoire notamment auprès des jeunes professionnels de santé.
Conseil départemental de la Drôme	Liens réguliers autour des projets d'exercice coordonné, des formations des médecins à l'accueil d'étudiants.
Conseil départemental de l'Isère	Liens réguliers et étroits sur l'accompagnement et la mise en œuvre des projets immobiliers et installation de jeunes médecins, et soutien aux élus. Le département et ses différents services sont également partie prenante des projets de CPTS sur le département.
Conseil départemental de Savoie	Un représentant a été nommé pour être en lien avec la délégation départementale de l'ARS sur les projets d'exercices coordonnés. Nous serons mis en relation prochainement.
Conseil départemental de Haute-Savoie	Liens réguliers pour soutien et aide à la mise en place des projets de santé pour les MSP. Une inquiétude, car la personne en charge de ce dossier part à la retraite et n'est pas remplacée à ce jour.

Conseil départemental du Cantal	Rencontre et organisation du séminaire départemental dans les locaux du Conseil et échanges par rapport au GIP.
CLS	Les Contrats Locaux de Santé sont des partenaires importants de la FemasAURA&Co notamment sur le territoire Ouest, où ils participent activement à l'animation des territoires, la Drôme et l'Isère.
Groupement régional GRCS des CDS	Partage et retour d'expérience entre ces deux instances accompagnant l'exercice coordonné salarié et libéral à l'échelle MSP ou CDS et CPTS.
	Une rencontre avec les représentants de l'I-CPTS, échelon régional de la FCPTS, a permis de mieux comprendre le positionnement et les enjeux de la Fédération nationale. La FemasAURA&Co a pu, à cette occasion, rappeler qu'elle soutient depuis leur création le déploiement puis le fonctionnement des CPTS en proposant des facilitations et l'organisation d'animations territoriales appelées inter-CPTS.
	L'année 2022, année électorale avait mis en suspens les échanges entre URPS et fédération. Les échanges ont repris en ce début d'année avec les nouveaux élus en poste pour évoquer les liens et les partenariats potentiels pour accompagner l'exercice coordonné.
	En fin d'année 2023, l'URPS Pharmaciens d'officine a organisé une réunion de travail avec la Fédération à l'occasion de laquelle la signature d'une convention de partenariat a été proposée. Objectif : mieux orienter les pharmaciens intéressés par l'exercice coordonné en les mettant en lien avec la FemasAURA&Co.
	Promotion du dispositif de l'appel à projets ARS - "Parcours de soins après traitement d'un cancer" : présentation du dispositif aux équipes adhérentes à la FemasAURA&Co ainsi qu'aux participants aux séminaires à destination des PS exerçant en pluripro.
	Participation à la conférence-débat sur le Schéma Régional de Santé organisée par France Assos Santé.
	Promotion de la plateforme sport santé en départements, mise en relation des équipes avec le CDOS pour un accompagnement sur le montage de projets intégrant un volet "activité physique".
RePPOP	Promotion des réseaux RePPOP : présentation des réseaux locaux aux équipes adhérentes à la FemasAURA&Co ainsi qu'aux participants aux séminaires à destination des PS exerçant en pluripro.

	Structure régionale d'appui à la mise en place de projets visant à améliorer la qualité et la sécurité des soins en AURA. Cette collaboration initiée par une étude commune réalisée durant le COVID, se poursuit cette année, avec la participation à un atelier qualité sur le séminaire Puy-de-Dôme. Ils interviendront également sur d'autres départements et lors de la Journée régionale de la FemasAURA&Co en 2023.
HCL Service de santé public	Participation à la mise en place d'une étude sur l'intérêt d'une intervention pluriprofessionnelle MG/IDE pour la diminution des benzodiazépines chez des patients dépendants.
CD2S	Adhérent et relais des informations aux équipes via DISCORD.

C/ Animer le réseau régional de tous les acteurs de l'exercice coordonné :

JOURNÉE ANNUELLE RÉGIONALE DE L'EXERCICE COORDONNÉ À CLERMONT-FERRAND

Suite au succès de la première journée en 2022, la deuxième journée régionale s'est tenue le 18 novembre 2023 à Clermont-Ferrand.

Elle avait pour thème « L'équipe, c'est la vie ! », thème qui se déclinera toute la journée lors d'ateliers qui se veulent au maximum participatif :

- S'engager en équipe, atelier sur le développement durable et l'engagement de l'équipe dans des démarches écoresponsables, en lien avec la Fresque du climat.
- Déléguer en équipe, qui parlera protocoles de coopération et délégation de tâches en équipe
- Progresser en équipe, pour aborder la démarche qualité
- Fédérer l'équipe, pour parler des valeurs de l'équipe
- Se structurer en équipe, qui apportera des éléments juridiques aux équipes qui souhaitent se structurer en MSP ou en CPTS
- Maintenir une dynamique d'équipe dans le temps
- Intégrer les usagers, problématique qui reste essentielle pour de nombreuses équipes et face à laquelle les équipes se sentent parfois démunies

Retour en images sur cette nouvelle très belle édition qui a mobilisé plus de 170 participants sur une journée complète !



Rendez-vous le 12 octobre 2024 à Saint-Etienne !

Journée régionale de l'exercice coordonné

Femas AURA&Co





*Les équipes coordonnées :
artisans de
la qualité en santé*

[HTTPS://FEMASAURA.FR](https://femasaura.fr)

INFORMATIONS PRÉINSCRIPTIONS

 **Saint Etienne**

 **Samedi 12 octobre 2024**

Cliquez ici !

AXE 2

ASSURER LA FORMATION / L'INFORMATION DES ACTEURS DES TERRITOIRES



I/ ORGANISER LA FORMATION DES COORDINATEURS DE MSP EN PARTENARIAT AVEC L'EHESP ET L'ARS



Un partenariat historique entre la DGOS, l'EHESP et la Fédération nationale a permis la mise en place de formations régionales de coordinateurs PACTE (Programme d'Amélioration Continue du Travail en Équipe) depuis 2016. Une convention tripartite ARS Régionale AURA-EHESP-FemasAURA&Co est en réflexion pour préciser les modalités de mise en œuvre et de suivi de cette formation. En 2023, deux promotions sont arrivées à leur terme et une nouvelle a été lancée comprenant 20 candidats. Le COPIL ne s'est pas réuni en 2023, une réunion serait à prévoir avec les référents ARS pour calibrer la poursuite et les modalités de cette formation, notamment avec l'arrivée d'une formation à destination des coordonnateurs de CPTS.

Une évaluation interne est adressée aux apprenants en fin de formation pour évaluer les contenus et les modalités d'animation. Elle complète celle de l'EHESP adressée annuellement dans les bilans d'activité à l'ARS et la fédération.

A/ Promotion 6 PACTE MSP AuRA

Cette session de 17 apprenants s'est déroulée de janvier 2022 à Mars 2023 sur 7 rencontres, elle réunissait 3 coordinateurs MSP rhônalpins et 14 coordinateurs MSP auvergnats. La diversité des profils (secrétaires, PS et coordinateurs free-lance) ainsi que la complémentarité des territoires ont encore une fois enrichi cette formation de regards et expériences croisés. Une ambiance de travail particulièrement agréable cette année a permis aux formatrices-relais et aux apprenants de travailler efficacement en présentiel (la première session s'étant déroulée en visioconférence à cause du COVID), de co-construire et de se projeter sur des réflexions avancées : l'usage des logiciels pluriprofessionnels, l'échelle des actions de prévention en MSP ou CPTS et leur complémentarité, la concrétisation de la démarche qualité dans les équipes.

Des temps d'échange sur les attendus et la rédaction des mémoires ainsi que sur les modalités des soutenances ont été demandés par les apprenants. Un jour et demi a été dédié à ces sujets, suite aux retours d'expériences d'autres régions.

Deux coordinatrices ont souhaité arrêter la formation cette année pour des raisons personnelles, elles ont en revanche souligné l'apport de cette formation et regrettent de n'avoir pu la poursuivre.

B/ Promotion 7 PACTE MSP AuRA

Côté Rhône-Alpes, les 19 apprenants de la promotion de 2021 ont achevé leur cursus. Un séminaire a eu lieu en janvier 2023.

12 & 13 janvier
2023

Séminaire
Régional : escape
game récapitulatif

23 & 24 mars
2023

Soutenance des
mémoires

La dernière session a eu lieu les 12 et 13 janvier 2023, session où nous avons revisité les différentes thématiques et bien sûr parlé mémoire et soutenance ! Une belle qualité d'écoute et de solidarité est très vite née au sein des apprenants ! Les soutenances de mémoire ont eu lieu les 23 et 24 mars à Lyon, dans des locaux associatifs. Des représentants de la délégation régionale et de délégations départementales ont été membres des jurys aux côtés des représentants de l'EHESP et de la FemasAURA&Co. Nous avons également profité de ce dernier regroupement pour échanger sur la formation, son déroulé, ses contenus et aussi sur « Ce qu'il faut savoir avant d'entrer en formation ». Les apprenants ont également pu exprimer leurs souhaits pour « l'après formation » !



C/ Nouvelle promotion PACTE MSP 2023

Trente nouveaux coordinateurs ont proposé leur candidature pour la nouvelle promotion PACTE MSP, pour une vingtaine de places disponibles. Cela démontre un vrai besoin et un réel intérêt des équipes pour cette formation. Parmi eux, 4 candidats ont été réorientés vers de futures sessions de formation.

La sélection des candidats a été le fruit d'un travail partagé entre l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la FemasAURA&Co.

La sélection des candidats a été le fruit d'un travail partagé entre l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la FemasAURA&Co.

Les 20 coordinateurs sélectionnés se sont réunis pour un premier séminaire d'introduction les 12 et 13 octobre 2023 avec leurs leaders. Cette session introductive, essentielle à la bonne prise de poste, portait sur l'articulation entre le leader et le coordinateur, la fiche de poste du coordinateur et son intégration dans l'équipe.

II/ ORGANISER DES SÉMINAIRES À DESTINATION DES COORDINATEURS

Plusieurs modalités sont déclinées en régional ou à des échelles infra en fonction du nombre des coordinateurs et des besoins identifiés en formation continue ou groupes de pairs.

A/ Séminaire régional des coordinateurs

Un séminaire régional à destination des coordinateurs de MSP a été organisé à Lyon le 11 mai 2023. Il a réuni une quarantaine de participants et a permis de recueillir leurs besoins, leurs difficultés, et de favoriser l'interconnaissance de ces professionnels à l'échelon régional. L'après-midi a été consacré à la thématique de la qualité : sensibilisation à la démarche qualité et partage d'expériences sur la mise en œuvre de ces projets.

B/ Séminaires départementaux des coordinateurs

Dans la suite logique des formations PACTE Lyon à destination des coordinateurs, dès 2022, nous avons été sollicitées, en tant que coordinatrices territoriales de la FemasAURA&Co, pour créer du lien entre les coordinateurs et poursuivre les relations engagées durant les formations PACTE. En effet, les coordinateurs se retrouvent en formation deux années durant, créent des liens forts. En complément des contenus proposés sur la plateforme d'e-learning, les séminaires de formation sont souvent vécus comme des soupapes, des temps de respiration offrant une pause nécessaire dans le tumulte de la vie d'équipe. Malheureusement, à la fin de ces formations, rien ne permettait aux coordinateurs de se retrouver de nouveau, l'idée de créer des groupes de pairs est alors apparue comme une nécessité afin de poursuivre les échanges. Après des premiers séminaires qui ont permis aux coordinateurs des territoires de faire connaissance, nous proposons désormais des réunions thématiques ou des échanges de pratiques.

Territoire	Lieu	Date	Activité	Intervenants	Participants
Région	Lyon	11 mai 2023	Séminaire régional coordo	Bah-Drif / Deslandes / Darley / Delorme / Bertolini / Rivalier	38
Savoie	Montmélian	28 fév. 2023	Groupe de pairs Coordinateurs 73/74	Pipet / Grimaud	6
Isère	Voiron	4 avril 2023	Groupe de pairs Coordinateurs 38	Mouton / Grimaud / Bertolini	20

Territoire	Lieu	Date	Activité	Intervenants	Participants
Loire	Visio	21 février 2023	Groupe de pairs coordinateurs 42	Darley	7
Puy-de-Dôme	Pontgibaud	27 février 2023	Echange coordos Combrailles CPTS/CLS/MSP	Bah-Drif	7
Ardèche	Vallon Pont d'Arc	6 mars 2023	Groupe de pairs Coordinateurs 07	Peschier Martin / Darley	8
Ain	Visio	10 mars 2023	Groupe de pairs Coordinateurs 01	Mayer / Darley	6
Rhône	Lyon	30 mars 2023	Groupe de pairs Coordinateurs 69	Darley	5
Ain	Visio	4 avril 2023	Groupe de pairs Coordinateurs 01	Mayer / Darley	10
Isère	Voiron	4 avril 2023	Groupe de pairs Coordinateurs 38	Mouton / Grimaud / Bertolini	21
Ardèche	Meyras	12 juin 2023	Groupe de pairs Coordinateurs 07	Douvrel / Peschier Martin / Darley	8
Loire	Visio	27 juin 2023	Groupe de pairs Coordinateurs 42	Darley	7
Rhône	Lyon	13 juillet 2023	Groupe de pairs Coordinateurs 69	Darley	5
Ain	Visio	26 sept. 2023	Groupe de pairs Coordinateurs 01	Darley	10
Loire	Visio	10 octobre 2023	Groupe de pairs Coordinateurs 42	Darley	6
Rhone	Visio	10 octobre 2023	Groupe de pairs coordinateurs 69	Darley	7
Ain	Visio	30 nov. 2023	Groupe de pairs coordinateurs 01	Darley	6

III/ ORGANISER DES SÉMINAIRES À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN EXERCICE COORDONNÉ

A/ Séminaires départementaux

Comme chaque année, élus, facilitateurs et salarié.e.s de la FemasAURA&Co ont proposé des rencontres par département toujours très attendues par les professionnels de santé et les partenaires qui se retrouvent sous un format informel pour échanger sur des sujets pour les équipes en projet, en construction ou plus avancées.

Territoire	Thématique	Nb. de participants
Ain	Séminaire PS • Travailler avec les usagers • La qualité en MSP	15
Cantal	Séminaire PS • Les nouvelles compétences • La dynamique d'équipe	33
Drôme/Ardèche	Séminaire PS • Protocole de Situation sanitaire exceptionnelle • Démarche qualité	23
Haute-Loire	Séminaire PS en MSP • L'accompagnement des projets MSP et CPTS : La fédération, les institutionnels et le coordinateur • Protocoles de coopération en soins primaires	31
Isère	Séminaire PS • Protocole de Situation sanitaire exceptionnelle • Place du coordinateur dans le parcours patient ou le protocole pluripro	42
Loire	Séminaire PS • Qualité en MSP	4
Savoie / Haute-Savoie	Séminaire PS • Protocole de Situation sanitaire exceptionnelle	22
TOTAL	12 séminaires à destination des professionnels de santé	176

Dans l'ensemble, les participants à ces séminaires sont très satisfaits.

Nous sondons les attentes des équipes afin d'ajuster et de mettre en réflexion des outils, formations et ressources pour répondre aux besoins. C'est dans ce sens que sur l'année 2023, l'un des principaux outils déployés lors de ces séminaires a été le protocole de réponse aux situations sanitaires exceptionnelles.

Il est à noter que quelques séminaires ont été annulés cette année dans les départements de l'Auvergne, en raison de l'absence de la coordinatrice territoriale sur ce territoire pendant quelques mois. Le département du Rhône a été privé de séminaire équipe cette année, en raison de la faible disponibilité des facilitateurs et de notre impossibilité à trouver une date commune.

Les dates de ces prochains séminaires sont d'ores et déjà fixées !

B/ Séminaires inter-CPTS

En Isère

Initiés en mai 2022 à la suite d'échanges lors de facilitation, après les 6 inter-CPTS de l'année 2022, ce sont 5 inter-CPTS qui se sont déroulées en 2023. La volonté des participants est de mieux se connaître, mutualiser, échanger, partager, co-construire ! A chaque rencontre, presque toutes les CPTS sont représentées. L'intégration et l'accueil des nouvelles CPTS se fait après la validation du pré-projet. Ainsi ces jeunes équipes peuvent bénéficier du conseil et soutien des équipes déjà en place.

La FemasAURA&Co apporte son soutien logistique, son réseau, mais tous les acteurs prennent part aux décisions, thématiques, échanges, personnes à contacter !

Les sujets d'échanges sont variés et visent tous à améliorer les organisations, les pratiques et modalités de travail partenarial. Les représentants ARS et CPAM peuvent être conviés en fin de rencontre, afin de partager les interrogations, remarques et attentes des équipes.

En Savoie

Initiés en mai 2022 à l'image de l'initiative lancée en Isère, 2 rencontres en présentiel ont eu lieu pour les CPTS de la Savoie. Les objectifs sont les mêmes qu'en Isère avec le souhait de favoriser les échanges entre acteurs et fluidifier les échanges. L'année 2023 a été une année blanche en rencontre Inter-CPTS en Savoie.

Pour des raisons politiques, les rencontres se sont arrêtées à la demande d'une majorité des participants. Il était souhaité que ces rencontres soient initiées sans portage par une quelconque fédération.

La FemasAURA&Co a donc pris acte de ce souhait et s'est désengagée du soutien logistique. De récents échanges au dernier semestre 2023 ont permis aux acteurs des CPTS en place en Savoie de revenir vers la FemasAURA&Co, afin de lui demander de reprendre la main sur l'organisation et animation de ces inter-CPTS, les alternatives proposées n'ayant visiblement pas répondu aux attentes.

Nous devrions donc être en mesure en 2024 de vous rapporter le travail produit dans ces rencontres.

Dans le Puy-de-Dôme

Un échange en vue de la constitution d'une inter-CPTS est initié pour la toute première fois en novembre 2023. Il réunit les 6 CPTS du département parmi lesquelles on retrouve les CPTS : Entre Limagne & Livradois, Thiers Dore et Montagne, Bords d'Allier, Nord Combrailles, Hautes Combrailles et Volcans et Sancy Ouest. Dès sa constitution, l'inter-CPTS sollicite la FemasAURA&Co et lui attribue un rôle-support de logistique et d'organisation. A l'issue de ce premier rendez-vous, qui réunissait à la fois présidents et coordinatrices de CPTS, un travail de rédaction autour d'une charte définissant les objectifs et donnant le cadre de cette inter-CPTS est mis en route.

C/ Webinaire innovations art. 51 : PEPS, IPEP, Secpa

Territoire	Date	Activité	Intervenants	Participants
Région	19 octobre 2023	Webinaire SAS	Bertolini, Beley, De Haas	69

Nous avons organisé cette année un webinaire à destination de toutes les équipes coordonnées d'Auvergne-Rhône-Alpes sur le thème des innovations en santé, dans le cadre de l'article 51. Trois équipes engagées dans des articles 51 ont partagé leurs expériences sur les dispositifs PEPS, IPEP et Secpa.

Le nombre de participants conséquent traduit l'intérêt des équipes pour ces modes d'organisation et de financement innovants. Ces témoignages ont permis de désacraliser la complexité de ces modèles et d'élargir les horizons des équipes engagées sur le territoire qui souhaiteraient aller plus loin dans l'exercice coordonné.

IV/ FORMER / INFORMER LES ÉTUDIANTS À L'EXERCICE COORDONNÉ

Le partenariat avec l'Ecole de kinésithérapie de Vichy s'est poursuivi cette année encore avec des interventions auprès des étudiants de 1ère et 4ème année. Dans le cadre de la présentation des différents modes d'exercice des kinésithérapeutes (libéral, salarié...), plusieurs animations sont proposées en 1ère année pour illustrer l'exercice coordonné : des échanges idées reçues ou quizz exercice coordonné très appréciés des étudiants, un world-café sur la définition de l'exercice coordonné, les avantages à travailler en équipe, les différentes étapes de montage d'un projet de maison de santé.... Une présentation plus complète des dispositifs MSP et CPTS (projet de santé, notions juridiques et financières) et des échanges personnalisés ont été organisés auprès des étudiants de 4ème année dans le cadre de leur projet d'étude de création d'une MSP (fédérer autour d'un projet de santé, prévoir un budget de fonctionnement et de missions séparé du volet immobilier...).

Un partenariat existe depuis 2021 et se poursuit auprès des responsables de la formation IPA à la faculté de médecine de Clermont-Ferrand. Le but visé étant de rechercher et mutualiser des terrains de stage en et entre MSP. Une réflexion similaire s'est instaurée avec la responsable de l'IFSI de Clermont-Ferrand qui regrette que les étudiants infirmiers réalisent encore peu de stages en maisons de santé. Ce dispositif reste peu connu des étudiants infirmiers qui souhaitent centrer leur stage autour de Clermont-Ferrand.

Une facilitatrice est intervenue à l'IFSI du Centre Psychothérapique de l'Ain pour la 4ème année consécutive. Cette intervention annuelle permet d'évoquer le rôle de l'infirmier libéral en maison de santé et de faire le point sur ce qu'est une MSP, ce qu'on y fait et les spécificités de cette pratique. L'intervention se déroule dans le cadre de 2 journées organisées par les étudiants autour des nouveaux métiers infirmiers, 5 IDEL différents ont été invités : pompier, infirmière de bloc, infirmière libérale, facilitatrice de la FemasAURA&Co qui a également pu évoquer le rôle de coordination en MSP.

Forts de ces partenariats et interventions auprès des étudiants souvent inscrits dans des cursus conservant des approches mono-catégorielles, nous débutons une réflexion avec nos partenaires locaux sur la faisabilité d'un séminaire pluriprofessionnel réunissant des étudiants de différentes filières autour de Clermont-Ferrand. D'autres régions ont expérimenté ces formations croisées notamment la Faculté de Lille en lien avec la Fédération régionale des maisons de santé.

Des interventions de facilitateurs et coordinatrices auprès des étudiants de 6ème année de pharmacie d'officine et internes en médecine générale de la faculté de Clermont-Ferrand se poursuivent également cette année. Différentes notions sont abordées : une présentation des dispositifs MSP et CPTS, les avantages de l'exercice en équipe pluripro pour les patients et les professionnels de santé, la mise en œuvre d'un projet commun mobilisant les compétences de chacun, les modes de financements des équipes de soins primaires ainsi que la création de nouveaux métiers comme celui du coordinateur d'équipes de soins primaires ou coordinateur de parcours.

AXE 3

VIE ASSOCIATIVE ET DÉVELOPPEMENT DE PROJET



I/ ACTIVITÉS DE LA GOUVERNANCE

Le mandat de trois ans du CA - élu en décembre 2020 - s'est achevé lors de l'Assemblée Générale du 18 Novembre 2023. Cette AG a vu l'élection d'un nouveau Conseil sur une liste qui respectait les critères prévus dans les Statuts de la Fédération : pluriprofessionnelle et représentant tous les territoires.

Le CA arrivait donc en fin de mandat en novembre 2023. Voici le bilan de son projet initié fin 2020.

A/ Une nouvelle structuration de l'équipe

La finalisation de la restructuration à l'échelon régional a vu l'embauche d'une direction effective en mai 2023. Adrien Delorme, a pris ses fonctions de directeur en mai 2023 avec pour mission de poursuivre le déploiement et la structuration de la fédération. Il a déjà pu soutenir les élus dans les missions et sollicitations qui ont été plus nombreuses encore cette année. L'échelon régional s'en est trouvé renforcé ce qui a permis de solidifier des partenariats et d'en construire de nouveaux en libérant notamment les coordinatrices territoriales des missions régionales. Ces dernières ont pu redéployer du temps sur leurs missions territoriales et répondre à d'autres sollicitations. Cela a permis par exemple le déploiement des formations pour les Co-Gérants de SISA sur tous les départements.

A cette création d'une fonction de direction s'ajoute l'arrivée au mois d'octobre d'une nouvelle coordinatrice sur le territoire Ouest, Philomène Delahaye, au sein de l'équipe. Après une longue vacance de poste sur le territoire auvergnant, Philomène a depuis engagé, avec le renfort des facilitateurs et le soutien de son référent territorial, un travail de reprise de contact puis d'animation du réseau des équipes.

B/ Un travail de planification des actions

Dans le courant du mois de juillet 2023, l'équipe du bureau ainsi que le directeur se sont réunis sur pour une journée de travail consacrée à une réflexion sur les prémices d'un plan stratégique.

Au terme de celle-ci, le plan OMADA (qui signifie « équipe » en grec) a été élaboré. En voici un extrait :

“OMADA” : une réponse aux enjeux à court, moyen et long terme

La FemasAURA&Co identifie un certain nombre d'actions à mettre en œuvre afin de poursuivre le développement et l'amélioration de la qualité et de la sécurité des accompagnements en exercice coordonné.

Promouvoir l'exercice coordonné :

A l'origine des projets d'exercice coordonné, on trouve nécessairement des professionnels de santé qui portent la conviction que ce mode d'intervention en santé est vertueux pour les usagers, les professionnels et les territoires. Si le rayonnement de l'exercice coordonné génère naturellement une attractivité, la Fédération la renforce en mettant en œuvre **un plan de promotion de l'exercice coordonné auprès des étudiants** en santé afin de les y sensibiliser dès leurs premières années d'études.

Au soutien et parfois même à l'initiative des projets d'exercice coordonné, on trouve, aux côtés des professionnels, les élus des collectivités locales qui, soucieux de préserver la qualité de vie de leurs territoires, s'engagent avec énergie. La relative complexité des dispositifs à actionner pour accompagner la création d'une MSP ou d'une CPTS et la multiplication des opérateurs privés, requièrent un bon niveau d'acculturation aux conditions à réunir, aux pièges à éviter. La Fédération entend **préparer les élus à leur rôle** en leur proposant des séances de sensibilisation à l'exercice coordonné.

L'action de promotion se déploie également à travers la **participation de la Fédération aux différents espaces de concertation** (instances de démocratie en santé, espaces de concertation départementaux, comités techniques régionaux, commissions paritaires régionales CPTS, MSP etc.).

Sécuriser les équipes installées :

En proposant des **modalités multiples de soutien et d'accompagnement au long cours des équipes**, la Fédération travaille sur leur maintenance sur les territoires :

- Séminaires thématiques (régionaux, départementaux)
- Webinaires
- Animations de réunions inter-cpts

Au-delà des apports techniques, méthodologiques, la Fédération anime **une véritable communauté des acteurs de l'exercice coordonné** dont les points de rendez-vous, désormais incontournables, sont la journée régionale et les rencontres nationales AVEC Santé, dont l'édition 2026 sera organisée à Lyon.

Accompagner les équipes émergentes :

Voilà 15 ans que la Fédération met son réseau, sa vision et son équipe au service du développement de l'exercice coordonné. Couvrir 100% du territoire de CPTS, augmenter le nombre de MSP de 42% en 3 ans suppose de **renforcer les actions d'accompagnement existantes pour** :

- les CPTS : en augmentant massivement les actions de facilitation et en déployant la formation PACTE CPTS en partenariat avec l'ARS et l'EHESP.
- les MSP : en pérennisant la formation PACTE MSP et en permettant aux équipes, dès les prémices de leur projet, de pouvoir faire appel à un soutien dans la coordination d'amorçage.

Participer à la recherche et aux innovations

En portant une démarche d'**observatoire de l'exercice coordonné en Auvergne-Rhône-Alpes**, la Fédération entend contribuer à la connaissance de la physionomie des équipes engagées dans un exercice coordonné pour mieux anticiper les besoins liés à leur évolution. Une étude mixte qualitative / quantitative sera réalisée en routine.

Le **projet MSPprogress**, en développant la capacité des équipes à mieux connaître et décrypter leur activité en équipe, **contribue à la recherche en soins primaires** et préfigure les outils d'amélioration des pratiques qui, à leur tour, contribueront à la pertinence des accompagnements.

Par ailleurs, depuis leur émergence, les **structures d'exercice coordonné ont été pionnières dans le portage d'innovations organisationnelles** (Articles 51, protocoles de coopération) : la Fédération accompagne les équipes porteuses à travers des formations et l'animation du réseau des porteurs.

Améliorer la pertinence et la qualité des prises en soins

Notre organisation porte la conviction que l'objectif quantitatif de déploiement de l'exercice coordonné n'a d'avenir que dès lors que les équipes seront en mesure de s'installer dans des organisations et des pratiques qualitatives. La démarche qualité, communément définie comme un processus qui vise l'amélioration, au sens large du terme, d'un service ou d'un produit, est pour la Fédération un des leviers concourant à la maintenance et à la performance des équipes de soins coordonnés. En ce sens, nous souscrivons pleinement au manifeste porté par la Fédération des Fédérations, AVEC santé : **« 4000 MSP : oui, mais de qualité ! »**

Pour les équipes de soins coordonnés, la démarche qualité inscrit la coopération dans une dynamique de progression qui touche tous les processus et résultats de l'équipe (qualité des soins et des accompagnements, qualité de vie au travail, fluidité des parcours, d'intégration des usagers, utilisation du système d'information etc.).

La FemasAURA&Co entend contribuer à démocratiser ce levier en investissant plus particulièrement l'amélioration de la qualité des soins et en proposant le développement de la facilitation qualité auprès des équipes.

Ces actions phares doivent s'articuler avec une palette d'activités structurée depuis bientôt 15 ans. La rencontre de nos actions historiques avec celles qui les enrichissent constitue notre plan d'actions pluriannuel et vous est présenté sous le nom d'OMADA. En Grec moderne, OMADA signifie « équipe », « esprit de solidarité », en résonnance avec notre objet social et, plus largement, avec ce qui selon nous conditionne le fonctionnement pérenne des structures d'exercice coordonné. »

C/ Un rythme de réunions intensif

Le CA s'est réuni 7 fois durant l'année en visioconférence ou sur des journées entières de travail. Ce rythme soutenu a permis l'installation de la nouvelle fonction de direction et la mise en œuvre des projets. Les bureaux ont été plus nombreux, soit en comité de direction, soit avec les salariés pour la gestion courante de la vie de la fédération avec une réunion par mois minimum et de nombreux échanges entre-temps les différents outils en ligne mis en place.

D/ Une transition entre les mandatures

A la suite de la journée régionale, une Assemblée générale ordinaire a été organisée en novembre 2023 suite avec cette nouvelle équipe élue. Cette liste présentée et élue a permis l'entrée de nouvelles personnes, ainsi que la poursuite de l'engagement de personnes déjà présentes lors de précédents mandats. C'est une liste qui reste pluriprofessionnelle, représentant tous les territoires et dont le projet pour les trois ans à venir a été validé à l'unanimité des structures votantes présentes ou représentées lors de l'Assemblée Générale.



Le 21 décembre 2023, un séminaire de travail réunissant ces nouveaux membres et l'équipe salariée a été organisé en pour valider les grandes orientations du plan stratégique pluriannuel OMADA initié sous la mandature précédente.

E/ Une représentation des coordinateurs à l'interface du régional et du national

La fonction de coordinateur est en pleine mutation. Pour prendre toute sa part aux évolutions qui s'annoncent, AVEC Santé a accompagné la création d'une commission nationale des coordinateurs. Cette dernière est composée de représentants des coordinateurs issus de toutes les régions.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les coordinateurs sont représentés par un binôme : Sonia RIVALIER et Maxime BERTOLINI. Coordinateurs expérimentés, ils consacrent de leur temps pour porter la vision terrain régionale dans les travaux portés au national.

Pour garantir la cohérence de leur intervention, les représentants des coordinateurs sont invités permanents du CA.

II/ DES COMMISSIONS DE TRAVAIL REDEPLOYÉES

A/ La commission communication

Le nouveau site internet de la fédération a vu le jour progressivement avec une utilisation encore partielle de l'espace documentaire par les adhérents car toutes les fonctionnalités ne sont encore pas disponibles. Des améliorations sont à venir pour poursuivre une accessibilité à l'information pour tous les publics ; ainsi qu'un accès plus ciblé pour les besoins des professionnels et porteurs de projets.

L'outil Discord - à travers des tchats dédiés à des thèmes précis- continue d'être très utilisé par les adhérents car il permet l'échanges d'informations de manière rapide entre pairs. Il va très prochainement être rendu plus lisible pour les nouveaux arrivants. Il permet aussi de relever les besoins en information du réseau et de déployer des outils de réponses à différents niveaux.

Les comptes LinkedIn de la fédération et du réseau permettent aussi d'autres diffusions.

D'autres outils sont encore à construire pour continuer à gagner en lisibilité et interactivité tant avec les porteurs de projet qu'avec les équipes en fonctionnement.

La commission communication aura une mission transversale sur tous les projets de la fédération pour permettre à tous les territoires d'avoir accès aux expériences des autres et de partager outils et bonnes pratiques.

B/ La commission innovation

La commission Innovation poursuit ses travaux notamment sur les protocoles de coopération, nés du travail des équipes de soins coordonnées de la FemasAURA&Co. Le nombre d'équipes ayant mis en place ces protocoles est passé à 80 sur l'ensemble du territoire français, avec 600 professionnels impliqués dans ces délégations de tâche. Ces protocoles sont en cours d'évolution vers une mise en place par des équipes plus larges, notamment en CPTS.

La FemasAURA&Co poursuit donc son engagement aux côtés des équipes sur ce sujet pour une réelle appropriation de ces outils sur le terrain et une sécurité du patient qui soit réellement assurée. Cette commission se penche également sur les protocoles locaux : grâce à une collaboration étroite avec les équipes du Ministère, nous avons pu proposer aux équipes une trame adaptée à leurs besoins pour rédiger ces protocoles, les projets sont en train de naître en local...

C/ La commission usagers

La commission usagers souhaite aussi repérer les bonnes pratiques et les expériences qui fonctionnent bien pour arriver à les diffuser et à mutualiser ces informations (forme de diffusion non encore travaillée, recensement non démarré).

D/ La commission système d'information

La commission SI souhaite retravailler l'accompagnement proposé par la FemasAURA&Co pour mieux s'adapter aux besoins de terrain des équipes et l'évolution des politiques numériques en santé. Elle est en lien avec la Commission nationale SI réunissant plusieurs fédérations qui ont le même questionnement, comment accompagner les équipes sur une liste de logiciels pluriprofessionnels aussi nombreux qu'incomplets en termes de fonctionnalités ? Comment trouver des ressources dans ce champ évoluant rapidement ?

Ces deux dernières années, le développement des fonctionnalités attendues depuis plusieurs années par les équipes, comme la facturation des paramédicaux par exemple, a été stoppé net par la mise en place de l'interopérabilité des différents systèmes avec Mon Espace numérique en santé.

Au lieu de se focaliser sur ces freins, il semble prioritaire et essentiel de travailler sur l'usage de ces logiciels par une équipe pluripro, le sens donné à cet outil partagé dans le projet de santé, la dynamique d'équipe, le travail pluriprofessionnel et la démarche qualité. Ce socle prérequis ACI est facilement validé (une seule facture suffit !), les équipes peinent pourtant à se l'approprier en progressant vers le niveau 2 et 3 de la matrice de maturité alors que la plupart des logiciels permet de partager les données du patient, chercher les antécédents, incrémenter des bilans et des comptes-rendus de concertations, communiquer, suivre des prises en charges et des protocoles, évaluer les pratiques en produisant des données...

Un manifeste concernant l'usage du SI est en cours de réflexion pour rassurer et motiver les équipes à se saisir de cet outil encore largement sous-utilisé, pierre angulaire de l'équipe pour prendre en charge le patient de manière coordonnée, évaluer ses pratiques et progresser.

La fédération maintient l'accompagnement à l'aide au choix du SI en équipe, prérequis indispensable au déploiement de l'outil et à l'appropriation par chaque profession. Les séminaires de partage et de formation pratique (formulaire de protocole, RCP...) entre équipes remportent un franc succès. Une nouvelle édition a eu lieu fin septembre 2023 sur une journée à Lyon.

Un recrutement de nouveaux facilitateurs familiers des SI est en cours pour enrichir l'équipe de regards croisés d'autres logiciels et d'autres professionnels notamment paramédicaux.

E/ La commission prévention

La commission prévention s'est réunie à 8 reprises en 2023. L'année 2021 avait permis de dresser un état des lieux des besoins identifiés par les équipes pour la mise en place d'actions de prévention.

Des liens opérationnels ont pu se mettre en place en 2022 avec Mme Bertho-Fernandes Référente régionale structures ressources du service Prévention et Promotion de la Santé de l'ARS régionale pour partager nos diagnostics et discuter la pertinence des indicateurs de santé publique en MSP notamment en lien avec les fiches de mission de santé publiques de l'ACI.

Un travail de relecture de la fiche Vaccination a pu mettre en relief le besoin de valorisation des démarches d'amélioration continue dans les équipes et un certain nombre de données à prendre en compte pour évaluer et accompagner ces actions. La formation en santé publique et en démarche qualité des professionnels paraissent indispensables et parfois limitées, les ressources humaines sont importantes pour mettre en place de tels projets et elles restent équipe-dépendante et budget-dépendant, l'appropriation du logiciel pluriprofessionnel est fonction de l'appétence et de la formation des professionnels de santé, parfois limitée elle freine la production de données.... Une réunion par trimestre est prévue en 2023 pour avancer sur ces différents sujets.

La fédération avait également été invitée à prendre part aux discussions du plan régional antichute 2022-2024 avec la Direction de l'autonomie de l'ARS régionale (Mmes Marfisi Dubost et Carpentier). Il vise à diminuer de 20% le nombre d'hospitalisations pour chutes et le nombre de chutes mortelles. Nous avons participé à alimenter ces réflexions très riches réunissant tous les acteurs des filières gériatriques en capitalisant sur notre expérience de prise en charge coordonnée et prévention des chutes des personnes âgées en MSP et CPTS (4 COPIL). Plusieurs groupes de travail sont prévus en 2023 : identification des objectifs de prévention, des cibles, des outils de repérages et mise en place de parcours à travers des fiches actions.

F/ Projet recherche

Pour rappel, ce projet fut lancé en 2022 et propose respectivement le développement et le déploiement d'un outil d'appui à une démarche qualité en Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) composé d'un bouquet d'indicateurs quantitatifs identifiés par des MSP et requêtables dans les bases de données de l'assurance maladie. Il s'articule en deux phases :

Phase départementale : qui visait la création de l'outil à partir des équipes de terrain (Puy de Dôme - 2022) ; puis une phase de test de ce premier prototype (Puy de Dôme / Cantal / Isère / Ain / Savoie / Rhône - 2023)

Phase régionale : a pour but la mise à disposition de l'outil à un maximum d'équipes régionales et d'observer son appropriation/usage par les équipes ainsi que l'évolution des indicateurs au cours du temps (Région Auvergne Rhône-Alpes - 2024-2027)

2022 et 2023 furent des années socles pour le projet !

En 2022, des entretiens collectifs dans 7 MSP du Puy de Dôme nous permettent de recueillir toutes les thématiques et indicateurs identifiés comme pertinents dans le soutien d'une démarche qualité en MSP (étude qualitative). Une méthode de consensus (technique delphi), permet ensuite de réduire et sélectionner ces nombreuses données qualitatives analysées et d'aboutir à une liste d'indicateurs requêtables dans les bases de données de l'assurance maladie.

C'est ainsi que début 2023, en partenariat avec l'équipe de statisticiens de la DCGDR, nous aboutissons à un prototype de l'outil MSPProgress composé d'un bouquet de 38 indicateurs relatif à la pratique de soins en équipe, ordonnés en 10 thématiques différentes. A chaque indicateur se trouve :

- un résultat d'équipe année N-2 ;
- un résultat d'équipe année N-1 ;
- un résultat de la moyenne régionale des MSP N-1.

Le format A4 PDF permet un accès simplifié aux données de la patientèle à l'échelle d'une MSP. L'objectif est qu'il soit mis à jour annuellement, tout en gardant l'année précédente pour permettre aux équipes de constater leur évolution et de se situer par rapport à une moyenne régionale regroupant toutes les MSP de la région.

Au printemps 2023, démarre le test utilisateur de ce prototype de l'outil. Il fut mené auprès des 7MSP à l'origine de sa réflexion ainsi qu'auprès de 5 MSP naïves du sujet afin de recueillir l'avis individuel (questionnaire likert) et collectif sur la forme, la compréhension et l'usage de cet outil (étude qualitative). Les résultats nous ont permis d'apporter les modifications au prototype afin de coller au mieux aux retours de terrain.

En parallèle, dès le début de l'année, la stratégie de communication du projet fut déployée largement auprès des équipes régionales, puis plus spécifiquement avec l'objectif de les acculturer à la notion d'indicateurs et à leur usage dans une démarche d'amélioration des pratiques. Ainsi, à l'automne 2023, nous lançons avec succès les inscriptions au projet pour la phase régionale. A ce jour, près de 53 MSP inscrites dans la démarche MSProgress.

2024 s'annonce charnière pour le projet MSProgress !

Dans cette deuxième phase du projet, nous souhaitons déployer l'outil dans un maximum d'équipes régionales pour qu'elles puissent choisir, suivre et analyser trois indicateurs d'équipe dans le temps, en vue d'une amélioration des pratiques. Notre hypothèse est que la mise à disposition annuelle de cet outil, favorise une démarche d'amélioration des pratiques et conduise de fait à une amélioration des résultats aux indicateurs choisis par les équipes et à l'amélioration de la prise en charge des patients.

L'organisation de travail durant l'année 2023

Nous avons maintenu le rythme avec le COPIL MSProgress à une séance de travail de 2H/mois. Sur les 11 séances de travail estimées (entre janvier et décembre 2023), 10 se sont réalisées en visioconférence, plus une journée entière à Lyon en présentiel.

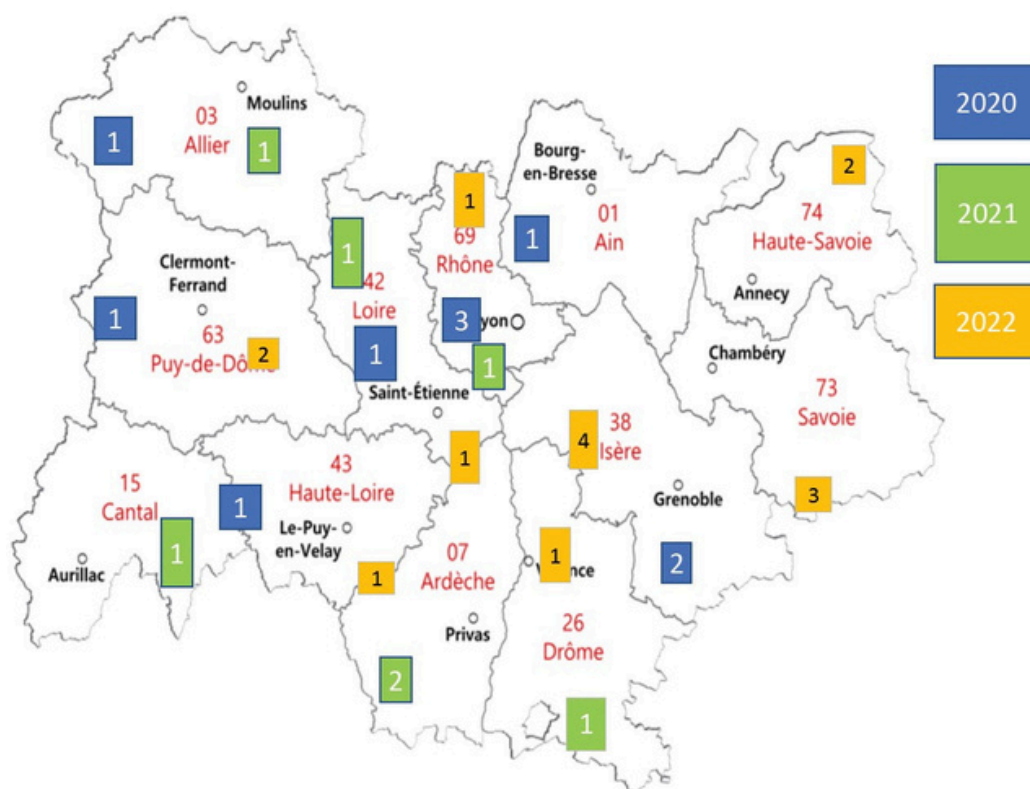
Ces temps de travail ont été essentiellement axés autour de la stratégie de communication du projet, de la validation du prototype de l'outil et de la conception et mise en œuvre de la phase de test de celui-ci. A partir de septembre, nous avons pu nous consacrer à nouveau à l'amélioration de notre protocole de recherche de la phase régionale. En effet, l'an dernier, nous avons reçu un résultat négatif suite à notre candidature à l'appel à projet ReSP-IR , notamment parce que le projet manquait encore de maturation selon les évaluateurs. Depuis, nous avons abouti au prototype de l'outil testé dans les équipes, renforcé la faisabilité avec les 53 MSP déjà inscrites pour la phase régionale et consolidé la méthodologie avec nos partenaires universitaires. C'est avec davantage d'assurance que nous renouvelons notre candidature pour la session 2023-2024.

G/ Projet tabac

Le projet tabac mis en œuvre depuis 3 ans est arrivé à son terme fin 2022. Un reliquat de budget dû à l'impossibilité d'organiser les formations en début de Covid, a permis de former 6 équipes supplémentaires sur 2023 et de réaliser des retours d'expériences avec l'ensemble des acteurs formés.

Ce sont 38 équipes qui ont bénéficié de cette formation pluriprofessionnelle au sevrage tabagique, sur tous les départements de la région.

La Fédération a fait le choix de ne pas réinvestir cet axe sur les prochaines années, des compétences existent sur les territoires et peuvent être sollicitées par les équipes. La fédération nationale devant travailler sur ce sujet, il a été privilégié de pouvoir mutualiser avec eux sur ce sujet si besoin était.



Le nouveau CA peut donc envisager sereinement le développement de la fédération dans un contexte national porteur avec les plans “4 000 MSP” et “100% CPTS”. La fédération, son nouveau CA ainsi que l'équipe salariée ayant vu l'arrivée de nouvelles forces vives, sont en ordre de marche pour pouvoir accompagner de plus nombreuses créations de structures coordonnées tout en continuant de soutenir les structures existantes.

AXE 4

PERSPECTIVES 2024



Cette très belle année 2023 permet à la Fédération de se projeter avec énergie sur une année 2024 qui s'annonce, elle aussi, particulièrement dense.

Pour la première fois de son histoire, la fédération s'apprête à signer avec l'Agence Régionale de Santé un **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)**.

D'une durée de 3 ans, ce CPOM permet d'encadrer le dialogue de gestion avec notre partenaire principal dans un cadre prédéfini. Une visibilité de moyen terme qui va permettre à la Fédération de se centrer davantage encore sur les actions au bénéfice des équipes en s'épargnant des négociations annuelles.

Au-delà de la modalité, ce CPOM est également historique au regard de son montant. Avec un montant socle appelé de 572000 € pour le seul exercice 2024, le soutien de l'Agence est en passe de croître de 32%. Ce montant est à la hauteur de l'enjeu que nous portons : développer et faire vivre durablement un exercice coordonné de qualité au service des usagers.

Ce budget prévisionnel devrait être complété par un soutien du **Conseil Régional** et augmenté du **montant des cotisations** des adhérents **eux aussi en croissance**.

Les moyens ainsi alloués, assortis d'une perspective de temps long, vont nous permettre de mettre en œuvre l'intégralité du projet stratégique à 3 ans de la Fédération. Au-delà des actions historiques (Facilitations, séminaires, webinaires, formation...) le périmètre d'intervention de la FemasAURA&Co va continuer de s'étendre à travers, notamment :

- **PACTE CPTS** : Le FemasAURA&Co déploie depuis plusieurs années une formation destinée aux coordinateurs de MSP. Elle devrait être disponible prochainement dans une version CPTS.
- **MSPprogress** : Dans l'attente d'un potentiel financement dans le cadre d'un ResPIR, l'ARS devrait renouveler son soutien au projet qui s'engage dans sa phase régionale
- **Sensibilisation des élus et des étudiants** : Si des interventions sont réalisées de longue date, la Fédération entend densifier et structurer son travail de promotion de l'exercice coordonné auprès de ces partenaires.
- **Coordination dès le début du projet** : cette nouvelle modalité d'intervention auprès des équipes émergentes, financée dans le cadre du plan 4000 MSP, devrait pouvoir être expérimentée dès la fin de l'année 2024 avec le déploiement d'un premier chargé de mission sur un territoire de la Région.

En avant, en équipe !



Femas AURA & Co

Fédération des Maisons de Santé et de
l'Exercice Coordonné en Auvergne-Rhône-Alpes

50 Chemin Croix Mission
42430 Saint Just En Chevalet
06 37 25 30 10
secretariat@femasaura.fr

Rédacteurs : équipe salariée

Marion DARLEY, Philomène DELAHAYE,
Adrien DELORME, Claire, DEROUET,
Béatrice FALCAND, Fabienne GRIMAUD

Relecteurs : membres du bureau

Emmanuelle BARLERIN, Etienne DESLANDES,
Sylvain FONTE, Barbara PESCHIER MARTIN

Conception graphique

Barbara PESCHIER MARTIN via Canva

La Fédération est soutenue par

